L'Actualité économique

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

REVUE D'ANALYSE ÉCONOMIQUE

Pour un commun avenir. Une étude des relations entre le Canada et les pays en voie de développement. CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA, 1978, 171 p.

Roland Jouandet-Bernadat

Volume 54, numéro 3, juillet-septembre 1978

URI: https://id.erudit.org/iderudit/800785ar DOI: https://doi.org/10.7202/800785ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s) HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé) 1710-3991 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Jouandet-Bernadat, R. (1978). Compte rendu de [*Pour un commun avenir*. Une étude des relations entre le Canada et les pays en voie de développement. CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA, 1978, 171 p.] *L'Actualité économique*, 54(3), 411–413. https://doi.org/10.7202/800785ar

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1978

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



LES LIVRES

Pour un commun avenir. Une étude des relations entre le Canada et les pays en voie de développement. Conseil Économique du Canada, 1978, 171 pages.

Trois récents rapports du Conseil Economique ont fait le point sur certains problèmes fondamentaux auxquels doit faire face la société canadienne. Il s'agit de Au-delà des frontières (étude de la stratégie commerciale canadienne), Des travailleurs et des emplois (analyse du marché du travail au Canada) et de Vivre ensemble (problèmes des disparités régionales). Pour un commun avenir étudie les problèmes des relations entre le Canada et les pays du Tiers Monde. Il présente un diagnostic de l'évolution économique des « pays en voie de développement », l'étude des implications de ce diagnostic pour l'économie canadienne. Il débouche sur un certain nombre de recommandations.

1. Le diagnostic

Il n'est pas nouveau et ne surprendra pas. Il y a presque dix ans, la Commission Pearson constatait que l'écart grandissant entre les économies des pays industriels et celles des pays en voie de développement constituait l'un des problèmes majeurs de notre époque. Pour éclairer l'avenir le Conseil Economique du Canada utilise le modèle mis au point par W. Leontief pour étudier l'économie mondiale à l'horizon 2000. Si l'on considère l'avenir comme un prolongement du passé, les perspectives des pays en voie de développement (scénario A) ne sont pas très encourageantes. Un « avenir plus souhaitable » peut être réalisé aux conditions suivantes : conservation de l'énergie notamment dans les pays développés, aide accrue aux pays en voie de développement, accroissement des mouvements des capitaux et concessions commerciales (scénario SB).

2. Les implications pour le Canada

Le Conseil étudie dans l'optique de concessions commerciales « l'anatomie des industries vulnérables ». Les industries du textile, du vêtement, des produits en bois, des appareils électriques, des produits du cuir et des chaussures, des jouets et articles de sport, seront particulièrement touchées. C'est surtout au Québec et en Ontario que les effets des concessions commerciales seront sensibles. Au Canada, les emplois menacés représen-

tent 15% de la main-d'œuvre manufacturière. Au Québec, il s'agit de 25% de l'emploi manufacturier.

3. La stratégie proposée

Le Conseil juge indispensable la promotion d'un vaste programme pour faire face au défi posé par la libération des échanges extérieurs avec les pays sous-développés. Se fondant sur l'expérience du ministère de l'Expansion économique régionale, il estime qu'il faudra en moyenne dépenser \$16,000 pour créer un emploi « supplémentaire ». L'expérience des subventions du ministère de l'Expansion économique régionale montre en effet que le « coefficient des supplémentarités » est d'environ 25% : les 3/4 des emplois créés à partir d'une subvention du Ministère l'auraient été de toute façon même sans l'aide fournie. De telles constatations devraient inciter le Conseil à s'interroger sur la sagesse d'une telle politique. Le Conseil ne pose pas ce problème et estime qu'il faudra plus de \$4 milliards étalés sur une quinzaine d'années pour faire face au choc de la libération des échanges avec les pays en voie de développement. L'administration d'un tel fonds pourrait justifier la création d'une société d'aménagement au moins pour le centre du Québec et l'est de l'Ontario. Le Conseil suggère qu'au moment même où se lance le programme de réorganisation industrielle, on se fixe un point de déclenchement (par exemple un niveau acceptable de chômage) à partir duquel le système de protection canadien est démantelé. Le rapport fait référence à l'exemple de la Suède où l'emploi des industries du textile, du vêtement et du cuir est tombé de 14.2 à 9.6% de l'emploi manufacturier en une décennie sans tension majeure ou chômage sérieux. L'exemple de la Suède est intéressant mais laisse le lecteur perplexe : les conditions sociales, politiques, géographiques, économiques y sont si différentes de celles du Canada que toute comparaison est difficile voire dangereuse. Ceci rejoint une critique qu'il faut faire au rapport du Conseil : il ne va pas au fond des choses. Dire qu'il faut investir \$4 milliards et créer une société d'aménagement ne nécessite pas beaucoup d'imagination. Mais il reste à répondre à certaines questions. Comment un tel programme serait-il efficace là où un programme analogue (celui du ministère de l'Expansion économique régionale) s'est révélé incapable de modifier les structures industrielles? Les raisons des faiblesses des structures industrielles canadiennes sont profondes (faiblesse de l'entrepreneurship dans le domaine des industries manufacturières : effet de domination exercé par les entreprises américaines...). Pour résoudre de tels problèmes, il ne suffit pas de financer une société de la Couronne... Le Conseil en est sans doute conscient mais n'y fait que peu allusion. Il faudra pourtant bien s'attaquer de front à ces problèmes fondamentaux.

En ce qui concerne l'aide aux pays en voie de développement, le Conseil fait une série de propositions qui à première vue semblent justifiées : concentration des budgets d'aide sur des programmes bilatéraux, concentration des efforts sur une trentaine de pays et enfin « déliement » graduel de l'aide après une amélioration de la conjoncture canadienne.

LES LIVRES 413

Le rapport du Conseil est le bienvenu car il met l'accent sur un certain nombre de problèmes fondamentaux auxquels le Canada va devoir faire face. Le diagnostic toutefois n'apporte pas beaucoup de neuf. Les lecteurs d'Au-delà des frontières, par exemple, sont familiers avec un certain nombre de conclusions de Pour un commun avenir. Il va être nécessaire d'aller bientôt plus loin et de remettre en question les places fortes des tenants du statu quo, ainsi que les fondements des politiques économiques manifestement mal adaptées aux réalités canadiennes.

R. Jouandet-Bernadat